

Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL)

6^e Rapport d'étape semestriel présenté aux Conseils des Grands Lacs et à la
Commission mixte internationale
pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 28 février 2019

le 13 mai 2019

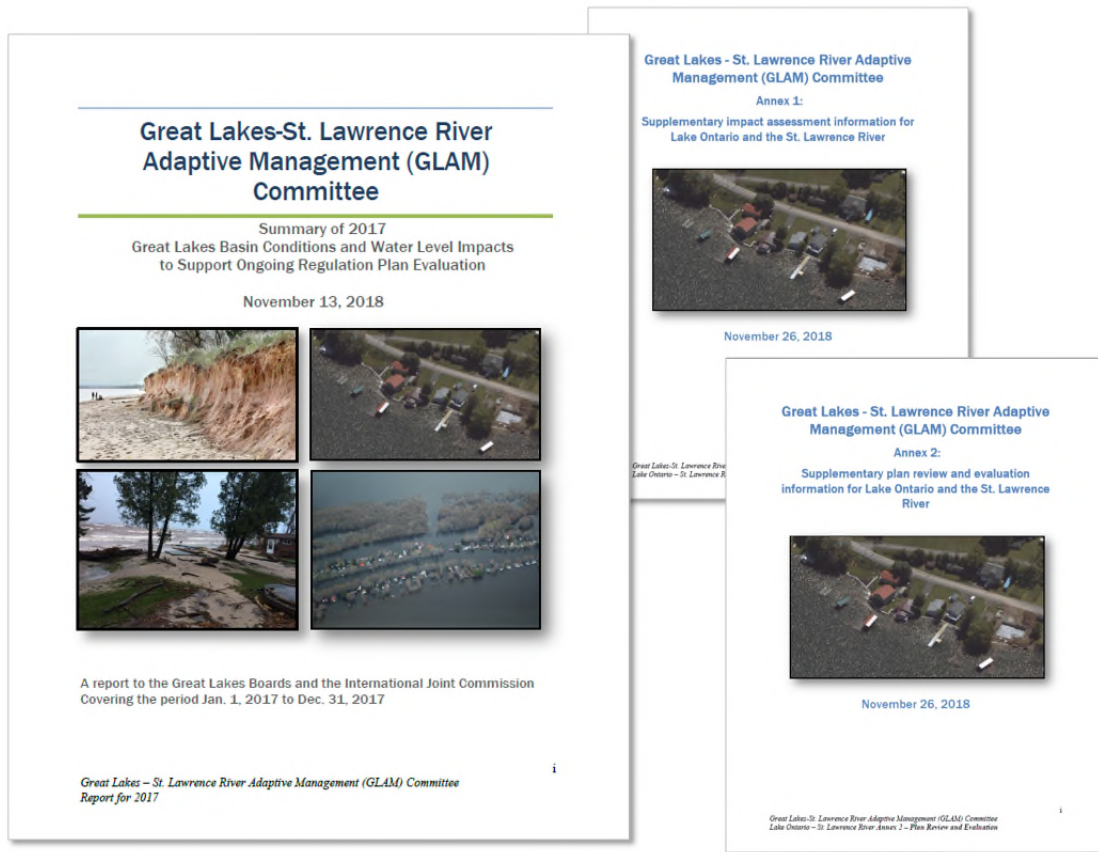


Table des matières

Table des matières	2
Membres du Comité GAGL.....	3
Sommaire exécutif.....	5
1.0 Introduction	7
2.0 Progrès par rapport au plan de travail.....	7
2.1 Section A : Examen et évaluation des plans	8
2.2 Section B : Surveillance et administration	16
3.0 Projets de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH).....	17
4.0 Financement et ressourcement	17
Annexe A : Tableau récapitulatif des progrès réalisés par rapport au Plan de travail de l'EF 2019 (au 28 février 2019).....	19

Membres du Comité GAGL

Le texte en bleu désigne l'affiliation à d'autres conseils et comités de la Commission mixte internationale

[[ÉTATS-UNIS]]	[[Canada]]
<p>Arun Heer, coprésident (poste vacant au 31 décembre 2018)¹ US Army Corps of Engineers - Division des Grands Lacs et du fleuve Ohio Secrétaire, Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent Conseil international de contrôle du lac Supérieur</p>	<p>Wendy Leger, coprésidente Environnement et Changement climatique Canada</p>
<p>Don Zelazny New York Department of Environmental Conservation</p>	<p>Jonathan Staples Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario Membre du Comité de travail international de Niagara</p>
<p>David Hamilton The Nature Conservancy - Michigan</p>	<p>Patricia Clavet Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Québec) Membre du Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent</p>
<p>Kevin O'Donnell² US Environmental Protection Agency (nommé le 3 décembre 2018)</p>	<p>Susan Doka Pêches et Océans Canada</p>
<p>Drew Gronewold (poste vacant depuis le 14 janvier 2019)³ Laboratoire de recherches environnementales sur les Grands Lacs (NOAA)</p>	<p>Frank Seglenieks Environnement et Changement climatique Canada Coprésident du Comité de travail international de Niagara</p>
<p>Bill Werick</p>	<p>Jean Morin Environnement et Changement climatique Canada</p>
<p>Keith Koralewski US Army Corps of Engineers - District de Buffalo Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent Représentant suppléant de l'entité de régularisation</p>	<p>Rob Caldwell Environnement et Changement climatique Canada Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent Représentant de l'entité de régularisation</p>

¹ Arun Heer a démissionné de son poste de coprésident du Comité GAGL le 31 décembre 2018 après avoir accepté un poste au sein de l'USACE – District de New York. La CMI n'a pas encore nommé de remplaçant.

² Kevin O'Donnell a été nommé par la CMI le 3 décembre 2018. Il remplace Fred Luckey, qui a pris sa retraite en août 2018.

³ Drew Gronewold a démissionné du Comité GAGL le 14 janvier 2019 après avoir accepté un poste à l'Université du Michigan. La CMI n'a pas encore nommé de remplaçant.

<p>John Allis US Army Corps of Engineers - District de Détroit Conseil international de contrôle du lac Supérieur Représentant suppléant de l'entité de régularisation</p>	<p>Jacob Bruxer Environnement et Changement climatique Canada Conseil international de contrôle du lac Supérieur Représentant de l'entité de régularisation</p>
<p><i>Bryce Carmichael, c-secrétaire</i> US Army Corps of Engineers - Division des Grands Lacs et du fleuve Ohio Secrétaire américain, Conseil international de contrôle de la rivière Niagara</p>	<p><i>Mike Shantz, cosecraire</i> Environnement et Changement climatique Canada</p>

REMARQUE : Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) a été établi par la Commission mixte internationale (CMI) et comprend un nombre égal de membres des États-Unis et du Canada. Les membres siègent au gré de la Commission et doivent participer pleinement à toutes les activités du Comité. Comme pour tous les Conseils et Groupes de travail de la Commission, les membres du Comité GAGL agissent à titre personnel et professionnel, et non comme représentants de leurs organismes ou employeurs respectifs.

Remarque concernant les postes vacants au Comité GAGL : Il importe de souligner que le poste de coprésident américain est vacant depuis le début de janvier 2019, et qu'un autre poste s'est également libéré depuis. Ces postes sont nommés par la CMI et ne peuvent être pourvus en l'absence de quorum.

Sommaire exécutif

La Commission mixte internationale (CMI) a créé le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) par le biais d'une directive datée du 16 janvier 2015 en vue d'assurer la surveillance et l'évaluation des plans de régularisation à l'appui des trois conseils de gestion des eaux des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Conseils). Ce rapport est le sixième rapport semestriel que le Comité présente aux Conseils et à la Commission.

Les plans de travail annuels du Comité couvrent la période du 1^{er} octobre au 31 septembre de chaque année. Par conséquent, la période de rapport du 1^{er} septembre 2018 au 28 février 2019 porte sur les activités inscrites dans le plan de travail de 2018 ainsi que sur celles des premiers mois du plan de travail de 2019.

Un des points saillants de ce semestre concerne la touche finale qui a été apportée au rapport du Comité GAGL sur les conditions exceptionnelles de 2017 intitulé « Résumé des répercussions du niveau d'eau et des conditions observées dans le bassin des Grands Lacs en 2017 à l'appui de l'évaluation continue du plan de régularisation ». Remis à la CMI le 19 novembre 2018, le rapport a été approuvé par les Conseils et la Commission et affiché sur le site Web du Comité dix jours plus tard, soit le 29 novembre. Il comprenait des renseignements sur les répercussions des crues de 2017 ainsi que sur les conditions hydroclimatiques sans précédent. Il décrivait également en détail les résultats d'une série de simulations réalisées par le groupe de travail chargé de l'examen des plans afin de mieux comprendre le fonctionnement des plans de régularisation du débit des lacs Supérieur et Ontario. Ces renseignements seront utiles au Comité dans le cadre de ses efforts d'examen des plans à long terme.

En plus de la préparation du rapport sur les conditions de 2017, le Comité s'est acquitté de diverses tâches essentielles définies dans son plan de travail de l'exercice financier 2019 (EF19), y compris des efforts supplémentaires de collecte de données dans le bassin hydrographique du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Il a également entrepris d'élaborer une stratégie duodécennale (sur 12 ans) pour orienter les activités en fonction des délais fixés pour l'examen aux 15 ans dans les ordonnances d'approbation mises à jour pour le Plan 2012 de régularisation du débit de sortie du lac Supérieur et pour le Plan 2014 de régularisation du débit de sortie du lac Ontario.

Comme pour les rapports d'étape semestriels précédents, le Comité GAGL a pu entreprendre la plupart de ses activités grâce aux contributions en nature des organismes de soutien. C'était particulièrement le cas pour l'élaboration du rapport de 2017, où les importantes contributions des membres et associés lui ont permis de mobiliser plus de ressources que celles dont il dispose normalement au cours d'une année donnée. Il a également pu compter sur l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH) pour certaines activités binationales ciblées pour la collecte de données liées à son plan de travail. Le Comité continue de chercher des moyens de mener à bien les priorités du plan de travail malgré l'insuffisance de ressources.

Il a donc l'intention de profiter de l'élaboration de la stratégie duodécennale amorcée au cours de ce semestre pour mieux déterminer les ressources qui se feront nécessaires si l'on veut garantir la mise en œuvre d'un processus de gestion adaptative aussi réussi que durable.

1.0 Introduction

Par une directive signée le 16 janvier 2015, la Commission mixte internationale (CMI) a créé le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL), lui confiant la surveillance et l'évaluation des plans de régularisation et des activités des Conseils du lac Supérieur (CILS), du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent (CILOFSL) et de la rivière Niagara. Ses attributions comprennent également les besoins de coordination avec le Conseil consultatif de la qualité de l'eau et le Conseil consultatif scientifique sur les enjeux d'intérêt commun. Le Comité est actuellement dirigé par une coprésidente canadienne et un coprésident américain et il se compose de membres d'organismes gouvernementaux, des conseils de gestion de l'eau des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, ainsi que d'experts techniques. Il compte également sur le soutien permanent de deux secrétaires, qui ont été nommés pour la section canadienne et américaine, respectivement.

Comme l'indique la Directive de janvier 2015, l'objectif global du Comité GAGL consiste à renseigner et à conseiller les Conseils et la CMI au sujet des effets que les ouvrages approuvés dans les ordonnances d'approbation et les directives de la Commission exercent sur le niveau et le débit des eaux limitrophes, et des répercussions que les plans de régularisation ont sur les intérêts touchés. Les activités du Comité comprennent l'examen et l'évaluation continus des plans de régularisation, dans le cadre desquels il doit s'acquitter des tâches suivantes :

- a) vérifier l'efficacité des plans de régularisation existants pour la gestion du niveau et du débit d'eau dans le réseau hydrographique du lac Ontario - fleuve Saint-Laurent et du lac Supérieur;
- b) examiner tout changement dans le système qui pourrait surgir au fil du temps et déterminer si des modifications aux plans de régularisation peuvent être justifiées;
- c) étudier toute autre question soulevée par les Conseils et/ou la Commission qui pourrait influencer sur leurs décisions à l'égard de la gestion de l'eau à long terme.

Le Comité GAGL a été créé en vue d'établir un processus structuré et itératif d'évaluations musclées malgré les incertitudes du moment et dans le but de réduire ces incertitudes par le biais de la surveillance du système et d'une rétroaction au cadre décisionnel à partir des connaissances acquises.

Ce sixième rapport semestriel fait état des progrès et des réalisations du Comité GAGL pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 28 février 2019.

2.0 Progrès par rapport au plan de travail

Les plans de travail annuels du Comité GAGL couvrent la période du 1^{er} octobre au 30 septembre, conformément à l'exercice financier des États-Unis. Ce rapport semestriel décrit les efforts déployés pour mener à bien les divers éléments du plan de travail de l'exercice 2018, terminé le 30 septembre 2018, ainsi que les éléments amorcés dans le cadre du nouveau plan de travail de l'exercice 2019, soit à compter du 1^{er} octobre 2018. Les plans de travail des

exercices 2018 et 2019 sont divisés en sections. La section A correspond à l'examen et à l'évaluation des plans, et définit le travail technique de base, tandis que la section B couvre les fonctions générales de surveillance et d'administration (figure 1). Dans la section A, les tâches liées à la surveillance, à la modélisation et à l'évaluation des plans de régularisation sont divisées en trois catégories ou niveaux. Le niveau 1 couvre les analyses globales continues, principalement axées sur la documentation des conditions annuelles, des répercussions et des activités connexes. Le niveau 2 couvre une série plus vaste d'études ciblées pour les besoins en matière d'acquisition de données et d'examen des plans à long terme. Les plans de travail des exercices de 2018 et de 2019 ne prévoient pas de tâches de niveau 3 (Études sur l'amélioration stratégique). Ce troisième niveau ne sera lancé qu'à compter du moment où l'on procédera à un examen des améliorations qu'il y aurait lieu d'apporter aux plans de régularisation, le cas échéant.

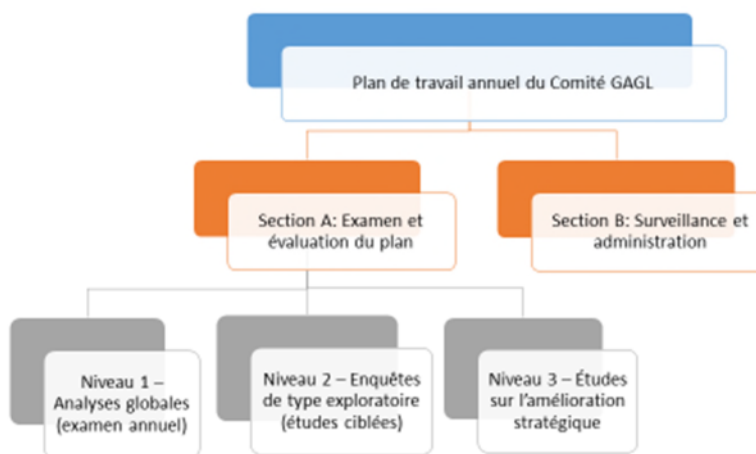


Figure 3 :1 Structure du Plan de travail du Comité GAGL

2.1 Section A : Examen et évaluation des plans

Les tâches de la section A sont dirigées par les groupes de travail spéciaux sur l'hydroclimat, l'évaluation des effets et l'examen des plans, qui se composent de membres du Comité GAGL et d'associés techniques. Elles sont principalement menées à bien grâce à des contributions en nature d'organismes partenaires et à un soutien à des projets concrets par l'entremise de l'Initiative internationale des bassins hydrographiques (IIBH). Au cours de la première partie de la période visée par le rapport (automne 2018), une attention particulière a été apportée au parachèvement du rapport sur les conditions de 2017. La tâche a exigé un effort considérable

de la part du Comité et d'importantes contributions en nature de la part de ses membres et associés jusqu'à la production du rapport fin novembre 2018. À compter du mois suivant et du début de 2019, on s'est plutôt tourné vers divers projets de niveau 2 ciblés pour combler les lacunes statistiques et appuyer les efforts d'évaluation des plans de régularisation à long terme. Les points saillants des progrès à l'égard des tâches des plans de travail (EF18 et EF19) sont présentés ci-dessous et décrits avec plus de précision à l'*annexe A*.

2.1.1 Activités de niveau 1 - Analyses globales (examen annuel)

Le Comité GAGL a conclu un examen annuel approfondi des conditions de 2017 et des activités liées à la performance des plans de régularisation à l'intention des Conseils et de la Commission, couvrant la période visée par le rapport. Au vu des crues sans précédent observées dans le bassin hydrographique du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent en 2017, on a songé à inclure des annexes pour mieux documenter les faits dans cette partie du réseau. Tous les membres des Conseils ont reçu une ébauche du rapport, qui était à l'ordre du jour des réunions de septembre 2018 à Cornwall (Ontario). Ainsi, ils ont eu l'occasion de modifier et d'approuver la version la plus à jour présentée à la CMI en octobre 2018, avant les réunions semestrielles d'automne à Ottawa. Le Comité GAGL en a également discuté avec les responsables de la CMI lors des comparutions du 25 octobre 2018 et à la suite de nouvelles modifications suggérées par les membres, la version finale a été officiellement présentée le 19 novembre 2018. Le rapport a été approuvé par la CMI et affiché sur le site Web GAGL dix jours après (29 novembre).

Les analyses du Comité GAGL viennent confirmer la conclusion d'un [rapport publié par le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent en mai 2018](#), à savoir que les précipitations diluviennes qui ont sévi dans le bassin hydrographique du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ont été le facteur numéro un des crues de 2017, et que le Plan 2014, c'est-à-dire celui que l'on utilise pour régulariser le débit du lac Ontario, n'a ni causé ni aggravé les inondations et les dommages connexes qui en ont découlé. Le Comité s'est également penché sur d'éventuels changements à apporter aux règles du Plan 2014, notamment en ce qui a trait aux limites maximales et aux seuils de déclenchement, et a constaté que les changements n'auraient pas réduit de façon marquante le niveau d'eau enregistré en 2017. Ils auraient uniquement servi à déplacer les effets dommageables dans l'espace ou d'un intérêt vers un autre. Dans l'ensemble, les analyses confirment que la régularisation du débit ne peut à elle seule éliminer les graves répercussions de ces périodes prolongées d'apports d'eau extrêmes dans le bassin.

Le rapport GAGL comportait beaucoup de renseignements sur les répercussions des crues, particulièrement dans le bassin du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Des données ont été recueillies par toute une série de moyens, notamment grâce à des projets dirigés par le Comité GAGL, comme un sondage en ligne adressé aux propriétaires fonciers riverains et l'analyse de photos et d'images aériennes obtenues en 2017, lorsque le niveau d'eau atteignait pratiquement son sommet. Les rédacteurs du rapport se sont également beaucoup inspirés des renseignements recueillis par d'autres organismes, et ont indiqué que d'autres informations

pourraient être disponibles auprès d'organismes, mais que celles-ci peuvent ne pas avoir encore été diffusées, par exemple par l'État de New York. Or, à la connaissance du Comité, une lettre du 27 mars 2018 de la CMI demandant cette information est demeurée sans réponse et ces données n'ont donc pas pu servir à documenter le rapport. Dans le cadre de ses efforts à long terme, le Comité continuera de recueillir des données et des renseignements supplémentaires sur les répercussions des crues de 2017 qui pourraient être accessibles par l'entremise d'autres organismes. Il s'attache par ailleurs à combler les lacunes statistiques, y compris en ce qui a trait aux initiatives de niveau 2 du plan de travail de l'exercice 2019 et aux éléments repris à la section 2.1.2 ci-dessous.

Le rapport se penche également sur les conditions de 2017 dans le bassin des Grands Lacs d'amont et la régularisation du débit du lac Supérieur. Des pics supérieurs à la moyenne ont été observés dans la région et les lacs Supérieur, Michigan-Huron et Érié en ont subi les conséquences. De juin à décembre 2017, le niveau d'eau du lac Supérieur s'est rapproché des maximums mensuels enregistrés en 1985. Les lacs Michigan-Huron ont connu un niveau supérieur à la moyenne d'avril à juillet, et le lac Érié s'est situé à moins de 15 cm (5,9 po) de son niveau record mensuel de 1986 pour un mois de mai. La régularisation du débit du lac Supérieur a toutefois exercé un effet modeste sur le niveau du lac Supérieur et des lacs Michigan-Huron, et aucun impact perceptible sur le lac Érié. Une exception, cependant, est la rivière St. Marys dont le niveau est plus sensible aux changements de débit du lac Supérieur et, par conséquent, les décisions de régularisation peuvent modifier considérablement les répercussions. Au cours des dernières années, y compris en 2017, le Conseil s'est écarté du Plan 2012 pour faire entrer en ligne de compte les réductions temporaires prévues de la capacité de la centrale hydroélectrique sur la rivière St. Marys et les empêcher de causer des dégâts attribuables à un débit plus fort des rapides.

Les activités de niveau 1 (examen annuel) du Comité GAGL visent à fournir une base structurée pour déterminer et documenter l'information sur la gestion du débit et les répercussions des apports d'eau au cours d'une année donnée. L'information contenue dans l'examen annuel contribuera aux activités à plus long terme du Comité, notamment en l'aidant à déterminer les examens approfondis qui méritent d'être faits en priorité. Certains aspects ont d'ailleurs déjà été intégrés au plan de travail de l'exercice 2019. Le rapport de 2017 est considéré comme un « rapport spécial » préparé en raison de conditions exceptionnelles. Bien qu'il constitue une référence utile pour des examens semblables de phénomènes extrêmes à l'avenir, il est clair que le Comité GAGL n'a pas les ressources nécessaires. Il n'a pas non plus l'intention de produire des rapports semblables à ceux de 2017, à moins que des conditions extrêmes ne le justifient. Il cherche plutôt une façon d'entreprendre un processus d'examen annuel beaucoup plus simple et efficace pour tenir les Conseils au courant au fur et à mesure.

2.1.2 Activités de niveau 2 - Enquêtes de type exploratoire (études ciblées)

2.1.2.1 Hydroclimat

Outre les efforts considérables liés au rapport sur les conditions de 2017, le groupe sur l'hydroclimat a mené un projet en lien avec les données sur les anomalies relevées au chapitre

des précipitations dans le bassin des Grands Lacs. Le projet fusionne les données de l'Analyse canadienne de précipitations (CaPA) et les estimations multiples des précipitations (MPE) du National Weather Service des États-Unis afin d'obtenir un produit mixte d'anomalies comprenant des précipitations par chevauchement (c.-à-d. pas seulement les quantités absolues de précipitations, mais les anomalies à long terme). Toutefois, il faut disposer d'un ensemble de données sur une plus longue durée afin d'être en mesure de conclure à l'apparition d'anomalies. Le Comité GAGL a soumis une demande de financement pour le projet. Au cours de la période visée par le rapport, la CMI a conclu une entente avec l'Université de l'Illinois pour déterminer les précipitations historiques, et les travaux ont débuté. Le projet devrait conclure d'ici le mois de juin 2019.

Les membres du groupe chargé de l'hydroclimat participent également à une série d'activités connexes à l'appui des efforts de longue haleine qui ne sont pas directement dirigés par le Comité ni recensés dans le plan de travail de l'exercice 2019. Par exemple, le personnel d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) effectue des simulations des effets des changements climatiques sur le niveau d'eau des Grands Lacs dans le cadre d'une étude sur la vulnérabilité des terres humides, et ces simulations seront utiles au Comité GAGL. De plus, les scientifiques d'ECCC qui entreprennent des études rétrospectives sur 38 ans des facteurs responsables des apports nets dans le bassin des Grands Lacs, le font en partie grâce au soutien initial du Comité GAGL et de la CMI. Ces ensembles de données de simulation à long terme seront importants pour le Comité afin de mieux comprendre le fonctionnement des apports en eau dans le bassin des Grands Lacs.

2.1.2.2 Évaluation des effets

Les activités d'évaluation des effets visent à s'assurer que les résultats des scénarios de niveau et de débit de l'eau qui touchent les divers intérêts sont mesurables et évaluables. Plus précisément, elles aident le Comité GAGL à comprendre dans quelle mesure les répercussions sur ces intérêts sont représentées avec précision par les données et les modèles en usage pour évaluer la gestion des eaux et voir si les conditions évoluent au fil du temps. Dans les plans de travail des exercices 2019 et 2019, les tâches d'évaluation des effets au niveau 2 ont été réparties en trois catégories : Activités du lac liées à l'écosystème du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent; Activités socioéconomiques du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent; et Écosystème et activités socioéconomiques des Grands Lacs d'amont.

Activités liées à l'écosystème du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent :

Le Comité GAGL continue de planifier et d'entreprendre des activités écosystémiques pour le réseau hydrographique du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. L'indicateur de performance des milieux humides pour le lac Ontario demeure une priorité et le Comité a continué de surveiller les changements dans la végétation des milieux humides tout en poursuivant ses efforts de validation du modèle connexe. Grâce au soutien de la CMI par l'entremise de l'IIBH, le Service canadien de la faune a entrepris l'échantillonnage de 16 sites de terres humides au Canada en septembre 2018 (voir la figure 2). L'approche suivie pour l'échantillonnage est

conforme aux méthodes antérieurement en usage pour le littoral canadien et américain et comprend le prélèvement d'échantillons de la végétation à différentes altitudes et dans tous les sites. Le traitement des données s'est fait tout au long de la période visée par le rapport, et les produits livrables finaux du projet sont attendus à la fin mars 2019. L'échantillonnage de 2018 n'a pas été inclus dans le rapport sur les conditions de 2017.

En plus de la surveillance soutenue des milieux humides par l'IIBH, d'autres travaux de surveillance des indicateurs concernant les poissons et le rat musqué ont été effectués dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent. Comme il s'agit des premières étapes d'un projet pluriannuel, les résultats disponibles sont encore provisoires. Les données tirées de ces indicateurs aideront le Comité à suivre l'évolution de l'écosystème sur les rives du lac Ontario et d'autres zones adjacentes. Les constatations préliminaires des activités de surveillance de 2017 et 2018 révèlent une augmentation du nombre de jeunes de l'année chez le grand brochet dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent. Il faudra cependant une surveillance plus poussée dans les années à venir si l'on veut pouvoir déceler une réaction vraiment mesurable. La surveillance de l'habitat et des activités du rat musqué se poursuit.

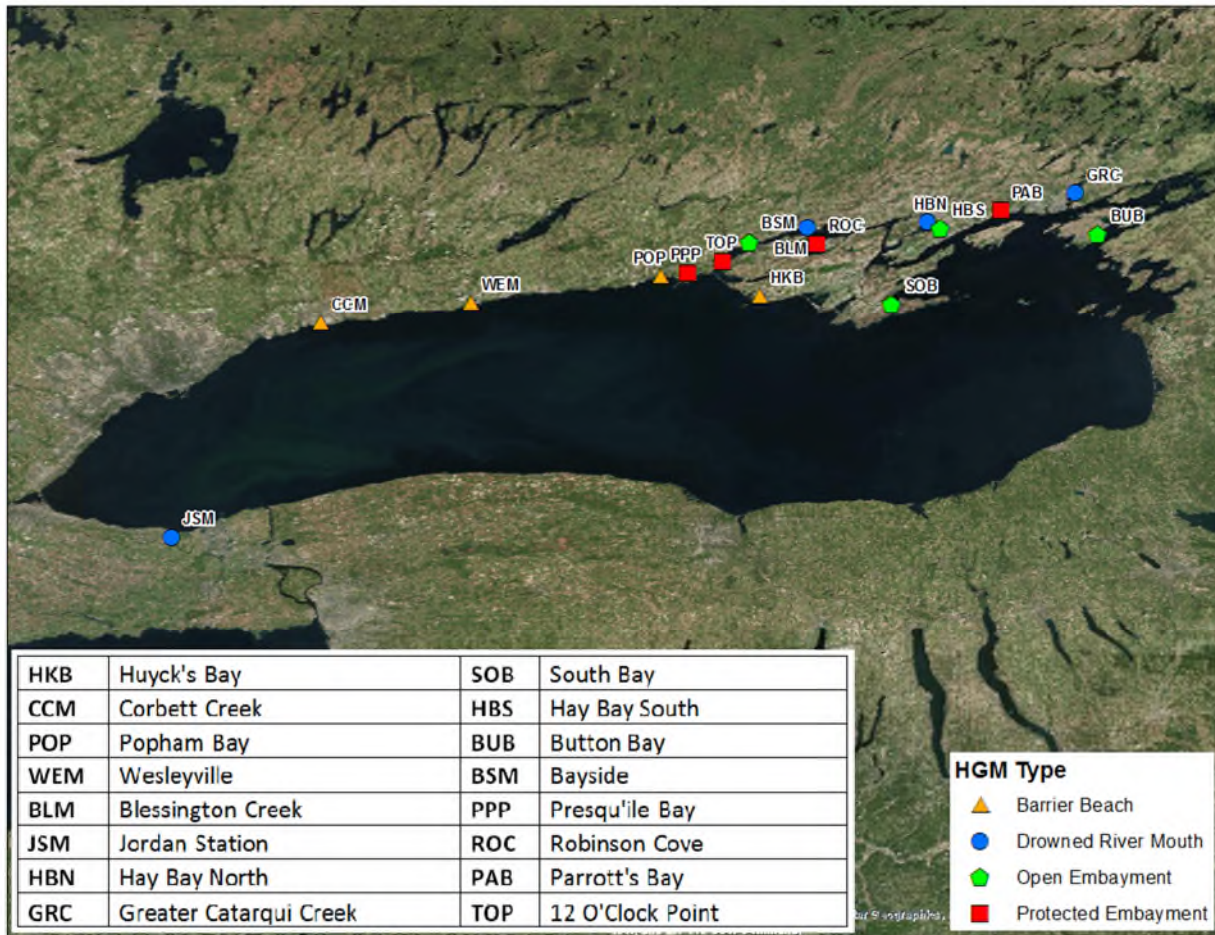


Figure 2 : Sites humides échantillonnés par le Service canadien de la faune en 2018

Les progrès se sont poursuivis en ce qui concerne les éléments connexes du plan de travail sur les écosystèmes, à l'appui des efforts de longue haleine du Comité. Toutefois, en raison des

priorités liées au rapport de 2017 et de la nécessité d'attendre que d'autres données soient disponibles, les progrès se sont révélés plus modestes à l'égard de certains aspects. Par exemple, le Comité attend que le Service canadien de la faune lui fournisse les données de surveillance des milieux humides de 2018 avant de procéder à la comparaison des modèles selon l'indicateur de performance des prés marécageux. De plus, le Comité a cerné des aspects pertinents dans le cadre d'un contrat antérieur pour la télédétection des terres humides, mais il n'a pas encore pu prendre des mesures de suivi concrètes. Les travaux de suivi liés à un atelier sur la télédétection des terres humides sont décrits dans le plan de travail de l'exercice 2019 et ils seront repris dans les rapports d'étape futurs.

Activités socioéconomiques du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent :

Les tâches d'évaluation des répercussions socioéconomiques de niveau 2 pour le bassin hydrographique du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent décrites dans les plans de travail des exercices 2018 et 2019 sont conçues pour étayer l'examen et la validation des indicateurs de performance existants des répercussions sur la navigation commerciale, le secteur municipal et industriel, la production d'hydroélectricité, les propriétaires fonciers côtiers et la navigation de plaisance.

Au cours de la période visée par le rapport, le Comité a mis au point la documentation qui devait servir à la rédaction du rapport de 2017, résumant particulièrement les résultats de l'enquête menée par Conservation Ontario auprès des propriétaires riverains en 2017, ainsi que l'examen des photographies obliques et ortho-photographiques des répercussions sur les rives du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent en 2017. Bien que la CMI ait fourni du soutien pour l'enquête sur les rives de 2017, le traitement des données pour les deux tâches s'est déroulé en grande partie grâce aux ressources en nature des organismes partenaires, surtout d'ECCC. Après avoir terminé le rapport de 2017, le Comité a préparé une fiche d'information sur les résultats du sondage afin de mettre en relief les constatations pertinentes pour l'ensemble du public. La fiche est demeurée sous forme d'ébauche et elle fera donc l'objet d'un examen plus approfondi au printemps 2019.

Grâce au soutien de l'IIBH et de la section américaine de la CMI, des ententes de financement ont été conclues à l'automne 2018 pour permettre la vérification de certains ouvrages de protection du littoral qui avaient été inventoriés avant la mise en œuvre du Plan 2014, afin de déterminer leur état général à la suite des crues de 2017. Ces ententes ont été conclues avec le bureau des levés de l'USACE à Buffalo (New York), qui a amorcé le processus de planification du projet au cours de l'hiver et procédé à demander les autorisations pertinentes pour avoir accès aux sites. L'organisme a l'intention de commencer la collecte des données sur le terrain au printemps 2019 et d'achever le projet d'ici la fin de l'exercice 2019.

Le Comité GAGL a également fait des progrès considérables en ce qui a trait à la collecte de renseignements supplémentaires auprès du secteur municipal et des industries sur l'utilisation de l'eau, ainsi que des marinas et des clubs nautiques le long des berges du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Fort de l'information disponible pour le rapport sur les conditions de

2017, le Comité a déterminé qu'il serait utile d'obtenir d'autres commentaires de ces secteurs pour comprendre et documenter les effets des crues; ces tâches ont été définies dans les plans de travail des exercices 2018 et 2019. Le Comité a reçu l'appui de l'IIBH et la section canadienne de la CMI a adjugé un contrat à LURA Consulting à l'automne 2018 pour entreprendre les travaux. Cette société a travaillé en étroite collaboration avec les représentants du Comité GAGL pour établir une liste de personnes-ressources pour les installations connexes dans la zone d'étude et élaborer et mettre en œuvre le processus de collecte de données, qui comprenait un sondage téléphonique et en ligne. La collecte des données s'est amorcée pendant la période visée par le rapport et devait se poursuivre jusqu'en mars 2019, un résumé des résultats devant être remis à la Commission et au Comité GAGL en mai 2019.

Le plan de travail de l'exercice 2019 a également soulevé la nécessité d'entreprendre un examen général des indicateurs de performance socioéconomique pour le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent. Ce travail ne devait pas être entrepris sérieusement avant la parution du rapport de 2017 et l'on s'attend à ce que l'examen soit reporté au plan de travail de l'exercice 2020. Le Comité entend bien commencer à faire des progrès à ce chapitre à partir de la fin du printemps 2019, en s'appuyant pour cela sur des renseignements recueillis en vue du rapport de 2017 ainsi que sur les informations d'appoint obtenues dans le cadre des tâches du plan de travail de l'exercice 2019 décrites plus haut.

Écosystème et activités socioéconomiques des Grands Lacs d'amont :

Le Comité GAGL a consacré une bonne partie de ses efforts à l'écosystème et aux indicateurs socioéconomiques du cours supérieur du fleuve Saint-Laurent, notamment en élaborant un modèle écohydraulique pour les rapides et les environs de la rivière St. Marys parmi d'autres tâches analogues énoncées dans les plans de travail des exercices 2018 et 2019. Le modèle a pour objet de lui permettre de mieux comprendre l'incidence des fluctuations du débit dans les rapides de St. Marys sur l'habitat d'espèces aquatiques protégées. Le projet a été coordonné au départ entre l'USACE – district de Détroit et le personnel d'Environnement et Changement climatique Canada à Québec. En janvier 2018, la CMI avait approuvé une proposition de l'IIBH visant à recueillir d'autres données sur les substrats dans les rapides de St. Marys en vue d'améliorer le modèle, mais elle avait demandé de reporter le financement à l'exercice 2019 américain. Au cours de la période visée par le présent rapport, le Comité GAGL a renouvelé ses efforts pour mettre une touche finale aux ententes de financement pour ce projet et réviser l'étendue et les limites géographiques des travaux de collecte des données.

En marge de l'élaboration du modèle écohydraulique, le Comité a déterminé l'importance d'élaborer un indicateur d'inondation pour la rivière St. Marys, y compris l'île Whitefish. Cet aspect faisait partie du plan de travail de l'exercice 2018, mais il a été reporté au plan de travail de l'exercice 2019. Ce projet n'a pas vraiment pu aller de l'avant pendant la période visée en raison des efforts ciblés qu'exigeait la préparation du rapport sur les conditions de 2017, mais le Comité espère commencer le travail avant la fin de l'exercice 2019. À l'instar de ce qui a été fait pour déterminer les priorités pour le réseau hydrographique du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, le plan de travail de l'exercice 2019 a fait ressortir la nécessité d'étudier l'état

des indicateurs de performance des Grands Lacs d'amont pour déterminer les lacunes et les prochaines étapes essentielles. Le Comité GAGL a discuté de cette tâche à l'occasion de sa réunion technique de février 2019 et prévoit faire d'autres progrès au printemps ou à l'été de l'EF19.

Comme dans le cas des activités hydroclimatiques, les membres du Comité GAGL continuent de s'occuper d'activités connexes à l'appui des exigences de gestion adaptative à long terme, mais qui ne sont pas explicitement énoncées dans le plan de travail de l'exercice 2019. Par exemple, il en est qui participent activement à un projet d'ECCC portant sur la vulnérabilité des milieux humides côtiers des Grands Lacs aux changements climatiques, ce qui comprend l'examen des fluctuations du niveau d'eau. Dans le cadre de ce projet, des modèles écohydrauliques sont en voie d'élaboration pour simuler la réaction des milieux humides dans diverses conditions, et ces modèles seront également utiles pour les évaluations du Comité à l'avenir.

2.1.2.3 Examen des plans

La rubrique sur l'examen des plans, dans le plan de travail de l'exercice 2019, comprend trois tâches principales, à savoir : un examen des activités dans le cadre du plan 2012 et du plan 2014 en 2018; une analyse des lacunes au niveau de l'examen des plans; et des mises à jour sur les progrès réalisés en ce qui concerne le modèle de routage dans les Grands Lacs. L'examen du Plan 2012 porte sur les activités ainsi que sur les stratégies de dérogation utilisées par le Conseil international de contrôle du lac Supérieur (CICLS). Quant au Plan 2014, il s'agissait de voir comment il fonctionne par rapport au plan de régularisation précédent (Plan 1958-DD) face à des conditions semblables à celles de 2018 et compte tenu de leur séquence historique. Une priorité essentielle consiste à déterminer si les activités réellement menées en 2018 étaient conformes à la réaction prévue dans le plan dans des conditions comparables à celles qui avaient été simulées antérieurement. L'analyse des lacunes vise, quant à elle, à consolider les enjeux critiques du fonctionnement du plan de régularisation en fonction des examens de 2017 (terminé) et de 2018 (en cours) et à cerner les priorités en fonction des besoins de gestion adaptative à plus long terme. Les progrès relatifs à ces deux premières tâches ont été plutôt modestes au cours de la période visée par le rapport, alors que la tâche de 2017 a conclu. D'autres progrès sont attendus à la fin du printemps et à l'été 2019 (sous réserve des ressources disponibles et des exigences opérationnelles) en vue des rapports à présenter aux Conseils à l'automne 2019. Le Comité GAGL a terminé sa partie du projet soutenu par l'IIBH pour le modèle de routage coordonné. Ce projet comprenait l'élaboration de programmes de traitement des données initiales en vue d'actualiser le modèle de routage qui sert à simuler le niveau et le débit d'eau dans les Grands Lacs. La phase suivante du projet est désormais dirigée par le Comité de coordination des données hydrologiques de base et hydrauliques des Grands Lacs (sous réserve de préciser que plusieurs membres font simultanément partie du Comité GAGL et du Comité de coordination).

2.2 Section B : Surveillance et administration

Les activités de la catégorie Surveillance et administration décrivent les fonctions générales nécessaires pour garder le Comité sur la bonne voie, à savoir les fonctions permanentes de la présidence et du secrétariat, la gestion de projets, la production de rapports, les communications et la mobilisation, les examens par les pairs et la gestion de l'information.

Le Comité GAGL a continué de tenir des téléconférences mensuelles régulières pour renseigner les membres et discuter des points pertinents, en plus d'une réunion en personne les 20 et 21 février 2019 à Burlington, en Ontario. Il a également parachevé et présenté son rapport d'étape correspondant à l'occasion des réunions semestrielles de la CMI à l'automne 2018 à Ottawa.

À l'issue de la rédaction finale du rapport sur les conditions de 2017, à la fin novembre, le Comité a reconnu au nombre de ses priorités le besoin de revoir les points saillants initiaux de la stratégie duodécennale dont on avait discuté lors de la réunion de planification du travail en juin 2018. Les coprésidents et les secrétaires ont rédigé un document de travail que le Comité a étudié lors de sa réunion de février 2019, désignant des responsables pour s'occuper de mieux documenter et d'améliorer diverses sections de l'ébauche dans le but d'avoir un document parachevé avant la réunion de planification des travaux en juin 2019. Dans le cadre de ces discussions, on a déterminé qu'il fallait un soutien d'appoint pour répondre aux exigences en matière de gestion de l'information et d'examen par les pairs. La CMI a convenu de fournir un tel soutien pour les besoins de gestion de l'information liés à la stratégie à long terme et le Comité a désigné des responsables pour mieux définir l'examen par les pairs et le volet scientifique pour l'avenir. Il a également été question d'organiser un atelier conjoint avec les Conseils en septembre 2019 pour discuter de la stratégie à long terme et des priorités établies en matière de gestion adaptative. La proposition a été soumise à l'étude des Conseils à l'occasion de leurs réunions de mars 2019.

La mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation efficace demeure un défi pour le Comité GAGL. Certains de ses membres participent régulièrement aux activités du Comité des communications qui relève du CILOFSL, de sorte que la coordination à ce niveau est excellente. Le Comité poursuit toutefois ses travaux en vue d'adopter une stratégie raisonnable pour un juste rapport entre les besoins de mobilisation et les ressources et le temps disponibles. Entre-temps, les membres continuent de s'acquitter de tâches concrètes décrites dans le plan de travail (p. ex., enquête auprès des marinas/clubs nautiques et enquête sur l'utilisation de l'eau par les municipalités et les industries) tout en contribuant à des activités de sensibilisation ciblées, dont la présentation effectuée sur le Comité GAGL et ses activités lors du Latornell Conservation Symposium en novembre 2018, pour ne citer qu'un exemple. Les coprésidents, de leur côté, poursuivent leurs efforts pour demeurer en contact avec le Conseil de la qualité de l'eau, le Conseil consultatif scientifique et les groupes chargés des travaux liées à l'AQEGl en participant aux appels et réunions et en siégeant au Sous-comité sur les répercussions des changements climatiques institué en vertu de l'annexe 9 de l'accord.

3.0 Projets de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH)

Le Comité GAGL a élaboré ses plans de travail des exercices 2018 et 2019 en fonction des contributions en nature des organismes et du soutien rendu possible par l'entremise de l'IIBH. Dans les deux cas, l'état d'avancement de chaque tâche dépend des ressources disponibles au moment du lancement du projet. Le Comité continue de recevoir le soutien de l'IIBH pour certains projets, bien que le calendrier de mise en œuvre puisse accuser des retards en raison du temps qu'il faut pour passer d'une approbation conditionnelle à des ententes contractuelles définitives. Le plan de travail de l'exercice 2019 décrit sept projets financés (en tout ou en partie) par l'IIBH ou dont le financement a été conditionnellement approuvé par l'Initiative. Ces projets sont énumérés à l'annexe A, et les progrès réalisés ont également été décrits à la section 2.0 ci-dessus.

4.0 Financement et ressourcement

Le Comité GAGL apprécie toujours les contributions financières que la CMI verse par l'entremise du programme de l'IIBH, car elles lui permettent de mener à bien des tâches précises du plan de travail. Ces ressources tirent parti des contributions considérables en nature des organismes de soutien, y compris ceux qui sont représentés par les membres du Comité, dont la liste figure à la page 3 du présent rapport, et c'est grâce à elles que le Comité peut poursuivre une vaste gamme d'initiatives conformément à sa directive générale. Les contributions en nature des organismes partenaires ont joué un rôle décisif dans les progrès réalisés jusqu'ici.

Le Comité tient à souligner la contribution d'Arun Heer et d'Andrew Gronewold à ses travaux depuis 2015. M. Heer a accepté un autre poste au sein de l'USACE et il a quitté le Comité à la fin de 2018; quant à M. Gronewold, il a démissionné au début de 2019 pour occuper un poste de professeur à l'Université du Michigan. MM. Heer et Gronewold ont tous deux apporté d'importantes contributions au Comité GAGL au fil des ans, le premier à titre de coprésident américain. Leur expertise technique, leurs conseils et leurs commentaires constructifs se sont avérés extrêmement précieux au cours de ces premières années où le Comité était encore en voie d'organiser et d'officialiser ses activités, et il ne lui reste qu'à leur faire part de ses meilleurs vœux pour l'avenir. **Il importe de souligner que ni l'un ni l'autre des deux postes libérés, dont celui de coprésident américain, n'était pourvu au moment de la rédaction du présent rapport.**

Le Comité GAGL tient également à souhaiter la bienvenue à M. Kevin O'Donnell à titre de nouveau membre suivant la confirmation des commissaires le 3 décembre 2018. Il remplace M. Fred Luckey, qui avait pris sa retraite au cours de la période de rapport précédente.

Comme il en a déjà été question, l'élaboration et la rédaction du rapport de 2017 ont exigé énormément de ressources. Lors de la réunion du Comité GAGL en février 2019, les participants se sont généralement entendus pour dire qu'un tel effort ne serait probablement pas viable dans les années à venir et qu'il faudrait modifier les exigences de rapport en fonction des

ressources disponibles. En élaborant son plan de travail annuel, le Comité s'efforce invariablement de trouver un juste milieu entre les attentes du plan de travail et les ressources prévues. Toutefois, comme les rapports d'étape précédents l'ont déjà signalé, les membres et le personnel de soutien technique ont souvent des fonctions opérationnelles importantes au sein des divers Conseils des Grands Lacs et il leur arrive de devoir réaffecter les contributions attendues pour les diverses tâches du plan de travail du Comité GAGL. À mesure que le Comité s'occupera de peaufiner la stratégie à plus long terme (12 ans) dans les mois à venir, il ne négligera aucun effort pour réconcilier les attentes avec une compréhension raisonnable des ressources attendues.

Le tout respectueusement soumis,

Vacant depuis le 31 décembre 2018
Coprésident américain du Comité GAGL

Wendy Leger
Coprésidente canadienne du Comité GAGL

Annexe A : Tableau récapitulatif des progrès réalisés par rapport au Plan de travail de l'EF 2019 (au 28 février 2019)

SECTION A : Examen et évaluation des plans			
Niveau 1 : Analyses globales (examen annuel des conditions)			
Groupe de travail sur l'hydroclimat			
Tâche	Titre de la tâche	État d'avancement	IIBH
EF19-1.1	Documentation et rédaction des rapports annuels requis pour les évaluations hydroclimatiques	Le Groupe de travail sur l'hydroclimat a mis au point le résumé de 2017 dans le cadre du rapport de 2017 que le Comité GAGL a présenté à la CMI en novembre 2018. Le groupe a amorcé son résumé de 2018 et il devrait être disponible au printemps 2019.	Non
Groupe de travail sur l'évaluation des effets			
EF19-1.2	Documentation et rédaction des rapports annuels courants nécessaires pour comprendre les conditions de base et les avantages du niveau et débit d'eau observés	Le Groupe de travail sur l'évaluation des effets a parachevé son résumé des répercussions des crues de 2017 sur l'hydroélectricité, les utilisations municipales et industrielles de l'eau, la navigation commerciale, les propriétaires riverains, la navigation de plaisance et le tourisme, et l'écosystème. Le Comité GAGL a intégré ce résumé au rapport de 2017 qu'il a présenté à la CMI en novembre 2018. Le groupe a amorcé son résumé de 2018 et il devrait être disponible au printemps 2019.	Non
Examen et d'évaluation du plan			
EF19-1.3	Rédaction des rapports annuels requis pour l'évaluation continue de la performance des plans de régularisation en vigueur	Le Groupe de travail sur l'examen des plans a terminé les simulations du niveau et du débit de l'eau pour le rapport de 2017 sur le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent et le lac Supérieur dans le cadre du rapport de 2017 que le Comité a présenté à la CMI en novembre 2018. Le groupe a amorcé son résumé de 2018 et il devrait être disponible au printemps 2019.	Non

SECTION A : Examen et évaluation du plan			
Niveau 2 : Enquêtes de type exploratoire (projets prioritaires)			
Groupe de travail sur l'hydroclimat			
Tâche	Titre de la tâche	État d'avancement	IIBH
EF19-2.1	Élaboration d'une stratégie hydroclimatique globale à l'appui de l'examen et de l'évaluation des plans à long terme	Le Groupe de travail sur l'hydroclimat a examiné les documents préliminaires nécessaires à l'élaboration de la stratégie duodécennale et poursuivra ses travaux dans ce contexte au cours des prochains mois.	Non
EF19-2.2	Mise au point des estimations multi-précipitations (MPE) du NWS et de la climatologie de référence fusionnée avec la CaPA	Des ententes de financement ont été conclues entre la CMI et l'Université de l'Illinois à la fin de la période de référence précédente. L'objectif consiste à élaborer une climatologie à long terme à l'aide du produit fusionné CaPA/MPE pour les besoins de comparaison entre les conditions pluvieuses actuelles et les conditions passées, et créer un site Web connexe. Les travaux aident le Comité GAGL à mieux comprendre les apports en eau au bassin des Grands Lacs et vérifier l'utilité du plan de régularisation. Le contrat doit conclure en décembre 2019.	Oui
Groupe de travail sur l'évaluation des effets - Lac Ontario et fleuve Saint-Laurent (écosystème)			
EF19-2.3	Examen des indicateurs de performance et établissement des priorités pour le modèle d'intervention écologique intégrée (MIEI) du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent	Le Comité GAGL a discuté de ce point lors de la réunion de février 2019 et a convenu que le projet irait de l'avant après l'élaboration de la stratégie duodécennale, en s'appuyant sur l'information recueillie à ce jour pour les activités connexes en matière de gestion adaptative. De nouveaux progrès sont attendus au printemps et à l'été 2019.	Non
EF19-2.4	Évaluation continue de l'algorithme des prés marécageux	Le Comité GAGL attend les données de surveillance de 2018 avant d'entreprendre une autre comparaison à l'aide de l'algorithme des prés marécageux. Les données de surveillance de 2018 du Service canadien de la faune sont attendues à la fin mars 2019.	Non
EF19-2.5	Surveillance des terres humides côtières du côté canadien du lac Ontario	Le Service canadien de la faune a entrepris la surveillance sur le terrain de 16 sites canadiens sur les rives du lac Ontario au début de l'automne 2018. Les données ont été examinées et traitées à la fin de l'automne et au début de l'hiver et devraient être transmises au Comité GAGL d'ici la fin mars 2019.	Oui
EF19-2.6	Suivi de l'évaluation de l'état de la science de la télédétection pour les terres humides côtières des Grands Lacs - collaboration possible de l'atelier de mars 2018	Il y a eu peu de progrès sur ce point pendant la période visée par le rapport, mais on s'attend à ce que les choses se mobilisent dans les mois à venir, compte tenu d'un projet connexe sur les terres humides entrepris par ECCC et de l'utilisation des données hyperspectrales sur les terres humides recueillies à la fin de l'été 2018 par l'USACE à l'appui d'une initiative de l'EPA.	Non

Tâche	Titre de la tâche	État d'avancement	IIBH
EF19-2.7	Surveillance des terres humides et élaboration d'indicateurs des écosystèmes (rat musqué et grand brochet)	<i>** Ce projet est entrepris par des organismes partenaires, mais il contribue directement aux objectifs à long terme du Comité GAGL. Il s'agit d'un projet de la NYDEC qui contribue également aux priorités en matière de gestion adaptative. La surveillance du rat musqué et du grand brochet et le traitement des données pour ce projet pluriannuel se poursuivent, et le rapport final n'est pas attendu avant la fin du projet.</i>	Non
EF19-2.8	Interprétation de l'imagerie des terres humides	<i>** Ce projet est entrepris par des organismes partenaires, mais il contribue directement aux objectifs à long terme du Comité GAGL. Il s'agit d'un projet du MRNFO qui contribue également aux priorités GAGL. Des photos aériennes à haute résolution sont utilisées pour délimiter les zones de végétation des milieux humides.</i>	Non
Groupe de travail sur l'évaluation des effets - Lac Ontario et fleuve Saint-Laurent (socioéconomique)			
EF19-2.9	Examen et priorisation des indicateurs de performance socioéconomique pour le modèle de vision partagée du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent	Le Comité GAGL a discuté de ce point lors de la réunion de février 2019 et a convenu que le projet irait de l'avant après l'élaboration de la stratégie duodécennale, en s'appuyant sur l'information recueillie à ce jour pour les activités connexes en matière de gestion adaptative. De nouveaux progrès sont attendus au printemps et à l'été 2019.	Non
EF19-2.10	Vérification des ouvrages de protection du rivage qui ont été inspectés par le NYDEC (2011) ou l'USACE (2015) pour évaluer leur résistance face aux crues	Le projet a été approuvé par l'IIBH sous condition le 11 janvier 2018 et des ententes de financement ont été conclues par l'entremise de la Commission en septembre 2018. L'USACE – district de Buffalo a entrepris des travaux dans ce contexte pendant la période visée par le rapport, principalement en profitant de l'hiver pour obtenir l'autorisation d'accès aux sites en prévision de la collecte des données à effectuer sur le terrain au printemps 2019. Les résultats complets du projet devraient paraître d'ici septembre 2019.	Oui
EF19-2.11	Relevé des dommages aux rives canadiennes du lac Ontario et du cours supérieur du Saint-Laurent	L'enquête s'est presque entièrement déroulée avant la fin de la dernière période de rapport, mais on a déployé des efforts considérables pour colliger les résultats du rapport de 2017 paru en novembre 2018. Plus récemment, le Comité GAGL a travaillé à une fiche d'information plus simple relevant les faits saillants. Cette fiche d'information était toujours à l'étude à la fin de la période visée.	Non
EF19-2.12	Étude et examen des répercussions opérationnelles sur les marinas à l'issue des crues de 2017	Des ententes contractuelles ont été conclues au cours de la période visée par le rapport et le projet a été lancé. En collaboration avec les représentants du Comité GAGL, LURA Consulting a élaboré le questionnaire et concrétisé sa stratégie de mobilisation. La société a amorcé sa campagne de sensibilisation à la fin de janvier 2019 et le sondage demeurera accessible en ligne jusqu'à la fin mars 2019. Le Comité devrait recevoir le rapport final du projet en mai 2019. Le Comité GAGL a sollicité les commentaires et l'appui du CILOFLS pour établir des liens avec des répondants éventuels.	Oui

Tâche	Titre de la tâche	État d'avancement	IIBH
EF19-2.13	Enquête et examen des incidences opérationnelles sur les infrastructures municipales et industrielles à l'issue des crues de 2017	Ce projet est réalisé conjointement avec l'exercice 19-2.12 dont il a été question précédemment dans le cadre d'un contrat unique avec LURA Consulting. Les échéanciers et les approches sont semblables, bien que la société ait eu recours à des entrevues téléphoniques pour les réponses des municipalités et des industries.	Oui
EF19-2.14	Évaluation de la vulnérabilité à l'érosion et aux inondations le long du cours inférieur du Saint-Laurent	<i>** Ce projet est entrepris par des organismes partenaires, mais il contribue directement aux objectifs à long terme du Comité GAGL. Il s'agit d'un projet pluriannuel de la province de Québec qui contribue également aux priorités en matière de gestion adaptative. Une fois terminé, l'information qui en découlera sera utile au Comité GAGL, car il pourra se faire une meilleure idée des vulnérabilités associées aux crues et aux inondations.</i>	Non
Groupe de travail sur l'évaluation des effets - Grands Lacs d'amont			
EF19-2.15	Examen de l'état et de l'ordre de priorité des indicateurs de performance du modèle d'intervention écologique intégré (MIEI) dans les Grands Lacs d'amont et du modèle de vision partagée	Le Comité GAGL a discuté de ce point lors de la réunion de février 2019 et a convenu que le projet irait de l'avant après l'élaboration de la stratégie duodécennale, en s'appuyant sur l'information recueillie à ce jour pour les activités connexes en matière de gestion adaptative. Un rapport d'étape sera fourni d'ici la fin de l'EF19.	Non
EF19-2.16	Données du MIEI sur les rapides de la rivière St. Marys	Le projet a été approuvé par l'IIBH sous condition le 11 janvier 2018. À la demande de la CMI et compte tenu de la disponibilité de fonds, ce projet a été reporté et la collecte des données est prévue pour l'été 2019. Au cours de la dernière période de rapport, le Comité GAGL a travaillé avec la CMI pour peaufiner et déterminer la portée des travaux du projet en vue des ententes inter-organismes qu'il faudra conclure à cet effet.	Oui
EF19-2.17	Élargissement du MIEI sur la rivière St. Marys	Cette tâche n'ira pas de l'avant en attendant la collecte et le traitement des données supplémentaires sur la rivière St. Marys.	Non
EF19-2.18	Assimilation du MIEI de la rivière St. Marys au SVM	Cette tâche n'ira pas de l'avant en attendant la collecte et le traitement des données supplémentaires sur la rivière St. Marys.	Non
EF19-2.19	Élaboration d'un indicateur de performance initial des inondations pour la rivière St. Marys	Les progrès dans ce contexte sont attendus plus tard à l'EF19.	Non
Groupe de travail sur l'examen des plans			
EF19-2.20	Examen des activités prévues dans le Plan 2014 en 2018 (dont le débit de sortie élevé	Le Comité GAGL a discuté de ce point lors de la réunion de février 2019 dans le cadre de l'élaboration de la stratégie duodécennale et de la préparation de documents pour l'examen annuel.	Non

	et les faibles conditions du lac Saint-Laurent)	Il s'attend à ce que ces travaux se déroulent au printemps et à l'été 2019 en prévision des réunions d'automne du Conseil.	
EF19-2.21	Analyse des lacunes associées aux écarts du Plan	L'analyse des lacunes au niveau de l'examen des plans vise à regrouper les enjeux critiques du fonctionnement du plan de régularisation mis en évidence par les examens de 2017 (terminé) et de 2018 (en cours) et à recenser les priorités en ce qui a trait à la stratégie à long terme du Comité GAGL. Ces travaux iront de l'avant au printemps et à l'été 2019.	Non
EF18-2.22	Mise à jour du modèle de routage	La documentation finale pour la partie du projet qui revient au Comité a été reçue à l'automne 2018. La prochaine étape est désormais dirigée par le Comité de coordination des données hydrauliques et hydrologiques des Grands Lacs, qui collabore étroitement avec certains membres du Comité GAGL.	Oui

SECTION B : Surveillance et administration du Comité GAGL

Tâche	Titre de la tâche	État d'avancement	IIBH
EF19-3.1	Coordination, gestion et rapports du Comité GAGL	La mise à jour semestrielle d'automne a été présentée à la CMI au début d'octobre 2018 et approuvée par la CMI lors des comparutions semestrielles d'octobre 2018 à Ottawa. Le rapport semestriel avait déjà été examiné par les Conseils internationaux du lac Ontario - fleuve Saint-Laurent, Niagara et lac Supérieur.	Non
EF19-3.2	Surveillance de l'exécution du plan de travail	L'exécution du plan de travail est surveillée en vue de l'élaboration du rapport annuel et des rapports semestriels.	Non
EF19-3.3	Besoins en gestion de l'information GAGL, y compris le partage de fichiers et les stratégies de gestion des données et des modèles	Le Comité GAGL a discuté des besoins en matière de gestion de l'information à la réunion de février 2019 dans le contexte de l'élaboration de la stratégie duodécennale. Les agents de liaison de la CMI ont participé à la réunion et ont convenu de faire un suivi pour déterminer si les ressources de la Commission pourraient être utilisées pour faire avancer ce point.	Non
EF19-3.4	Maintien de la participation aux activités relevant de l'AQEGL	Les coprésidents canadiens et américains ont des entretiens avec le Conseil de la qualité de l'eau et le Conseil consultatif scientifique de la CMI et les mettent périodiquement au courant des plans de travail du Comité GAGL et de tout domaine d'intérêt commun.	Non
EF19-3.5	Élaboration et lancement d'un plan de mobilisation pour les réseaux consultatifs	Les coprésidents et les secrétaires du Comité GAGL ont continué de participer au Comité des communications du CILOFSL. Les membres continuent de tenir diverses discussions informelles avec les parties prenantes sur les éléments pertinents des plans de travail des exercices 2018 et 2019. Tout au long de la période de rapport, des efforts considérables de sensibilisation ont été entrepris au nom du Comité à l'appui des enquêtes sur l'utilisation de l'eau par les municipalités et les industries ainsi qu'auprès des marinas et clubs nautiques le long des rives du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.	Non

EF19-3.6	Élaboration d'une stratégie duodécennale (sur 12 ans)	Les coprésidents et les secrétaires du Comité GAGL ont rédigé la documentation initiale pour en discuter lors de la réunion de février 2019. À la suite de l'examen effectué à la réunion, des responsables ont été désignés pour diverses sections du document et chargés d'actualiser et d'améliorer l'information au printemps 2019. Le Comité est d'avis qu'il conviendrait de tenir un atelier avec les entités de régularisation en septembre 2019 pour discuter de la stratégie à long terme et il est convenu de soumettre cette proposition à l'étude des Conseils lors de leurs réunions en mars 2019.	Non
----------	---	--	-----